

La fièvre catarrhale s'étend dans le Sud-ouest

La fièvre catarrhale s'étend dans le Sud-ouest Toulouse. La fièvre catarrhale s'étend dans le sud-ouest de la France, ce qui a conduit les autorités à élargir la zone réglementée aux départements du Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude et Pyrénées-Orientales, ainsi qu'à une partie du Lot et de l'Aveyron. L'Ariège, où la désinsectisation des animaux est obligatoire depuis le 22 août dernier, comptait ainsi mardi 385 cas de suspicions ovine, caprine ou bovine. Selon le décompte de la préfecture de l'Aude arrêté mercredi, la maladie était suspectée dans 100 élevages et confirmée dans 18 élevages, tous situés dans l'ouest du département. La progression de la fièvre catarrhale entraîne notamment un durcissement des conditions de circulation des animaux, le ministère de l'Agriculture exigeant une vaccination en cours de validité pour tous les animaux quittant une exploitation infectée. **Guide Hachette : 247 vins exceptionnels dont 33 dans la région** Languedoc-Roussillon. Le guide Hachette des vins 2009 sélectionne 10 831 vins de France, de Suisse et du Luxembourg, et décerne trois

étoiles à 247 d'entre eux qu'il juge "exceptionnels", contre 226 dans l'édition précédente. Bonne nouvelle pour le vignoble régional : le Languedoc Roussillon arrive deuxième, derrière la Suisse et devant le Bordelais, pour le nombre de ces vins exceptionnels. Parmi eux en effet, 48 proviennent de Suisse, 33 du Languedoc-Roussillon et 31 du Bordelais. 21 ont été produits dans la vallée de la Loire, 19 en Bourgogne et autant dans la vallée du Rhône. 17 proviennent d'Alsace-Lorraine. Grappe d'or. Parmi les coups de coeur, une "Grappe d'or" (vin exceptionnel) a par ailleurs été remise, au cours d'une soirée à Paris, à Jean Orliac pour le **Domaine** de L'Hortus, Pic Saint-Loup Grande Cuvée 2005 (Languedoc). *"Assemblage des trois cépages principaux de ce terroir (syrah, mourvèdre, grenache), la Grande Cuvée 2005 allie puissance et élégance"*, estime le guide. Environ 36 000 vins ont été goûtés à l'aveugle pour la réalisation du guide. **Le Dr Maire vraisemblablement absent pour son jugement** Le Dr Michel Maire, chirurgien

esthétique autoproclamé détenu en Espagne et qui encourt quatre ans de prison pour mise en danger d'autrui, sera vraisemblablement absent lundi pour son jugement à Marseille, a annoncé hier le procureur de la République Jacques Dallest. *"Sa détention a été confirmée en Espagne, il doit ensuite être transféré"*, a déclaré M. Dallest à la presse. *"On n'a pas de date précise sur son arrivée à Roissy ou Orly, mais ce sera vraisemblablement après sa date de jugement le 8 septembre"*. Le médecin, âgé de 59 ans et suspecté d'avoir mutilé une centaine de patients, avait été arrêté le 19 août en Catalogne alors qu'il était recherché depuis la fin juillet pour infraction à son contrôle judiciaire.